

Veillez consulter le **Guide de présentation des demandes** du service de révision des pensions alimentaires pour connaître les critères d'admissibilité et savoir quelles ordonnances alimentaires du tribunal ou quelles ententes prescrites à titre d'ordonnance au profit d'un enfant peuvent faire l'objet d'une révision.

Réservé à l'administration

Dossier n° :

Intimé			
Rôle de l'intimé en ce qui concerne le paiement de la pension alimentaire : <input type="checkbox"/> Payeur <input type="checkbox"/> Bénéficiaire			
Nom de famille	Prénom	Autres prénoms	
Adresse municipale			
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)		Ville/Localité	Code postal
Téléphone au travail	Téléphone à la maison	Cellulaire	
Courriel	Autre adresse courriel	Télécopieur	

Responsabilités de l'intimé

Je comprends que je dois :

- informer le Service de révision de toute modification apportée aux renseignements fournis, y compris aux coordonnées des parties en cause;
- aviser le Service de révision de toute nouvelle ordonnance du tribunal ou entente, et de toute nouvelle demande de rajustement d'une ordonnance alimentaire du tribunal;
- présenter une preuve de revenu en fournissant une copie du plus récent avis de cotisation ou avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada, si je suis le payeur de la pension alimentaire.

Veillez faire parvenir la présente réponse ainsi que toutes les pièces justificatives exigées au Centre d'information sur le droit de la famille du Yukon (à l'adresse indiquée ci-après).

AAAA/MM/JJ

Date

Signature de l'intimé

Commentaires :

Faire parvenir le formulaire dûment rempli :

En personne :

Centre d'information sur le droit de la famille
Édifice de droit Andrew-A.-Philipsen (rez-de-chaussée)
2134, 2^e Avenue, Whitehorse (Yukon)

Par la poste :

Service administratif de révision des pensions
alimentaires pour enfants
Centre d'information sur le droit de la famille
C.P. 2703 (J-FLIC), Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6